

DISPOSITIF POUR ORGANISER LA RENTREE 2020 EN MATERNELLE



JUIN - JUILLET 2020

INFORMER – RASSURER

- 1) **Prendre connaissance de la *circulaire* * de Monsieur l'inspecteur d'académie.**
- 2) **Informar la communauté éducative au dernier conseil d'école.**
Organisation de la rentrée 2020, possibilités de rentrée échelonnée.
- 3) **Communiquer sur les modalités de la rentrée avec les partenaires de l'école : la mairie, les parents, la crèche, les assistantes maternelles...**
 - Utilisation d'une *fiche-conseils* * pour bien préparer la rentrée
 - Remise d'un *livret de présentation* * de l'école.

Dépôt de quelques livrets de présentation de l'école à la mairie, au relais des assistantes maternelles...
- 4) **Associer les enfants et les parents à la découverte de l'école.**
Possibilité de mettre en place des rendez-vous individuels, en petits groupes (le port d'un masque de protection est obligatoire pour les représentants légaux des élèves), de réaliser des visites virtuelles de l'école ou des échanges en visioconférence.
 - Remise / transmission d'un *livret d'accueil* qui sera consulté pendant l'été par l'enfant (il contiendra peu de texte et pourra être illustré de photographies).
- 5) **Informar les parents qui ne sont pas manifestés.**
Envoi d'une fiche-conseils, d'un livret de présentation de l'école à l'adresse électronique ou à l'adresse postale des parents.



RENTREE 2020 : mardi 1^{er} septembre 2020

ORGANISER UNE ADAPTATION PROGRESSIVE – COMMUNIQUER – ASSOCIER

1) Adapter graduellement les modalités d'entrée et de sortie des parents dans l'école.

- Autoriser les parents d'élèves à venir dans les classes le 1^{er} jour (entrées et sorties) dans le respect des règles sanitaires en vigueur.
- A partir du 2^{ème} jour et jusqu'au 4 septembre, autoriser un parent d'enfant de TPS et de PS à entrer dans l'école aux heures d'entrée et de sortie (déshabillage, partage d'un moment de jeu...). Ces modalités pourront être étendues aux nouveaux élèves de MS et de GS si besoin.
- La deuxième semaine, autoriser un parent d'enfant de TPS et PS à accompagner l'enfant seulement au moment de l'entrée en classe.
La remise des enfants aux responsables s'effectue à la porte de l'école en fin de matinée ou de journée à partir de la deuxième semaine.

2) Simultanément, mettre en œuvre une rentrée échelonnée et proposer des matinées de classe ouvertes aux parents. [Recommandations générales pour la mise en œuvre d'une rentrée échelonnée](#) *.

3) Après la période d'adaptation.

- Gestion au cas par cas de la séparation **
- Situation particulière pour les dispositifs TPS (contractualisation avec les parents)

4) Organiser la réunion de rentrée courant septembre (toutes les classes).

Présentation des personnels (scolaires et périscolaires), du projet pédagogique : [diaporama de présentation d'une journée-type](#)*, vidéos, des modalités d'échanges et de rencontres dans l'année, du calendrier des réunions, des événements...

5) Communiquer avec les parents qui n'étaient pas présents à la réunion.

Envoi d'une invitation à rencontrer l'enseignant(e) de la classe.

6) Prévoir des modalités de rencontres et de coopération avec tous les parents.

Elaboration d'un planning prévisionnel d'actions avec les parents (par exemple : portes ouvertes, café des parents, café lecture, expositions...).

* *cliquer sur le lien pour accéder au document.*

** *On pourra solliciter le psychologue de l'éducation nationale.*